|  |  |
| --- | --- |
|  | F |
| Union internationale pour la protection des obtentions végétales |  |

|  |  |
| --- | --- |
| Comité technique  Cinquante-septième session Genève, 25 et 26 octobre 2021 | TC/57/24  Original : anglais  Date : 7 octobre 2021 |

Rapports sur l’état d’avancement des travaux des groupes de travail techniques, y compris le Groupe de travail sur les techniques biochimiques et moléculaires, notamment les profils d’ADN (BMT)

Document établi par le Bureau de l’Union

Avertissement : le présent document ne représente pas les principes ou les orientations de l’UPOV

# Résumé

Le présent document a pour objet de proposer le programme des groupes de travail techniques (TWP) en 2022, y compris la première session du Groupe de travail technique sur les méthodes et les techniques d’examen (TWM).

Le TC est invité

a) à examiner le programme de travail de la première session du TWM, qui se tiendra en 2022, comme indiqué au paragraphe 7 du présent document;

b) à noter que les rapports des présidents du TWC et du BMT sont présentés dans le document TC/57/INF/9 Add;

c) à examiner la proposition du Royaume-Uni de tenir la cinquante et unième session du TWA à Cambridge du 23 au 27 mai 2022;

d) à examiner les programmes de travail proposés pour les sessions du TWA, du TWF, du TWO et du TWV en 2022, comme indiqué dans les annexes III à VI du présent document; et

e) à noter que les rapports des présidents du TWA, du TWF, du TWO et du TWV sont présentés dans le document TC/57/INF/9.

Le présent document est structuré comme suit :

[Résumé 1](#_Toc85463726)

[Groupe de travail technique sur les méthodes et les techniques d’examen 4](#_Toc85463729)

Annexe I TWC : Date et lieu de la prochaine session et programme futur

Annexe II BMT : Date et lieu de la prochaine session et programme futur

Annexe III Programme de travail proposé pour le TWA en 2022

Annexe IV Programme de travail proposé pour le TWF en 2022

Annexe V Programme de travail proposé pour le TWO en 2022

Annexe VI Programme de travail proposé pour le TWV en 2022

Les abréviations suivantes sont utilisées dans le présent document :

BMT : Groupe de travail sur les techniques biochimiques et moléculaires, notamment les profils d’ADN

TC : Comité technique

TWA : Groupe de travail technique sur les plantes agricoles

TWC : Groupe de travail technique sur les systèmes d’automatisation et les programmes d’ordinateur

TWF : Groupe de travail technique sur les plantes fruitières

TWM : Groupe de travail technique sur les méthodes et les techniques d’examen

TWO : Groupe de travail technique sur les plantes ornementales et les arbres forestiers

TWV : Groupe de travail technique sur les plantes potagères

TWP : Groupe(s) de travail technique(s)

Programme de travail des TWP en 2022

## Groupe de travail technique sur les méthodes et les techniques d’examen

À sa cinquante-quatrième session[[1]](#footnote-2), le Conseil a examiné le document C/54/14 (voir les paragraphes 32 à 35 du document C/54/17 “Résultat de l’examen des documents par correspondance”). Il a approuvé l’établissement et le mandat du TWM afin d’englober les travaux du TWC et du BMT à compter de 2022.

Le TWC, à sa trente-neuvième session, et le BMT, à sa vingtième session, ont proposé des points à examiner à la première session du TWM, qui figurent dans les annexes I et II du présent document (voir le paragraphe 91 du document TWC/39/9 “Report” et le paragraphe 44 du document BMT/20/12 “Report”).

En accord avec la présidente du TWM, Mme Beate Ruecker (Allemagne), le programme de travail ci-après, qui regroupe les propositions du TWC et du BMT, est proposé pour le TWM à sa première session :

*Ouverture, adoption de l’ordre du jour et rapports succincts*

1. Ouverture de la session

2. Adoption de l’ordre du jour

3. Rapports succincts sur l’évolution de la situation en matière de protection des obtentions végétales

a) Rapports des membres et des observateurs (rapports écrits à établir par les membres et observateurs)

b) Rapport sur les faits nouveaux intervenus à l’UPOV (rapport du Bureau de l’Union)

*Conseils et coopération*

4. Élaboration de documents d’orientation et d’information (documents à établir par le Bureau de l’Union)

5. Renforcement de la participation aux travaux du TC et des TWP (document à établir par le Bureau de l’Union)

6. Coopération en matière d’examen (document à établir par le Bureau de l’Union)

7. Informations et bases de données (documents sollicités)

a) UPOV PRISMA (document à établir par le Bureau de l’Union)

b) Bases de données d’information de l’UPOV (document à établir par le Bureau de l’Union)

c) Bases de données sur les descriptions variétales, notamment les bases de données contenant des données moléculaires (documents sollicités)

8. Dénominations variétales (document à établir par le Bureau de l’Union)

*Logiciels et méthodes d’analyse statistique pour l’examen DHS*

9. Outils et méthodes statistiques pour l’examen DHS (documents sollicités)

a) Comparaison des résultats obtenus avec les méthodes COYD et COYU à l’aide de différents logiciels (document à établir par la France)

b) Développement de logiciels pour la méthode COYU améliorée (splines) (document à établir par le Royaume-Uni)

c) Extrapolation en rapport avec la méthode d’analyse COYU (document à établir par le Royaume-Uni et documents sollicités)

10. Échange et utilisation de logiciels et d’équipements (document à établir par le Bureau de l’Union et documents sollicités)

– Élaboration de logiciels d’analyse statistique : DUSCEL (document à établir par la Chine)

*Établissement de phénotypes et analyse d’images*

11. Établissement de phénotypes et analyse d’images (documents sollicités)

*Techniques moléculaires*

12. Techniques moléculaires et bio-informatique (document à établir par le Bureau de l’Union et documents sollicités)

13. Méthodes d’analyse des données moléculaires, gestion des bases de données et échange de données et de matériel (documents sollicités)

14. Compte rendu des travaux sur les techniques moléculaires dans le cadre de l’examen DHS (documents sollicités)

15. Utilisation des techniques moléculaires pour l’examen des variétés essentiellement dérivées[[2]](#footnote-3) (documents sollicités)

16. Utilisation des techniques moléculaires pour l’identification des variétés2 (documents sollicités)

17. Utilisation des techniques moléculaires pour l’application des droits2 (documents sollicités)

18. Coopération entre organisations internationales (document à établir par le Bureau de l’Union et documents sollicités)

19. Confidentialité, propriété et accès en matière de données moléculaires, y compris le modèle d’accord type2 (documents sollicités)

20. Réunion visant à faciliter la coopération (éventuelles réunions en petits groupes)

*Programme futur, rapport et clôture*

21. Date et lieu de la prochaine session

22. Programme futur

23. Adoption du compte rendu de la session (selon le temps disponible)

24. Clôture de la session

Les rapports des présidents du TWC et du BMT sont présentés dans le document TC/57/INF/9 Add.

*Le TC est invité*

*a) à examiner le programme de travail de la première session du TWM, qui se tiendra en 2022, comme indiqué au paragraphe 7 du présent document et*

*b) à noter que les rapports des présidents du TWC et du BMT sont présentés dans le document TC/57/INF/9 Add.*

## Groupe de travail technique sur les plantes agricoles

### Date et lieu de la prochaine session

À sa cinquantième session[[3]](#footnote-4), le TWA a noté qu’aucune invitation concernant le lieu de sa cinquante et unième session n’avait été reçue. Il a noté qu’une décision sur la date et le lieu de sa prochaine session serait prise par le Conseil à sa cinquante-cinquième session, prévue le 29 octobre 2021.

Le TWA a fait observer que les membres de l’UPOV pouvaient contacter le Bureau de l’Union pour proposer une date et un lieu pour la prochaine session du TWA. Si une proposition était reçue suffisamment tôt avant la cinquante-cinquième session du Conseil, elle pourrait être examinée par celui-ci à sa cinquante-cinquième session.

Le TWA est convenu que sa cinquante et unième session se tiendrait par voie électronique du 23 au 27 mai 2022, si aucune autre proposition n’était reçue d’un membre de l’Union.

Le 24 septembre 2021, le Bureau de l’Union a reçu une proposition officielle du Royaume-Uni concernant l’organisation de la cinquante et unième session du TWA à Cambridge, du 23 au 27 mai 2022.

Le TC souhaitera peut-être examiner la proposition du Royaume-Uni d’accueillir la cinquante et unième session du TWA.

*Le TC est invité à examiner la proposition du Royaume-Uni de tenir la cinquante et unième session du TWA à Cambridge, du 23 au 27 mai 2022.*

Points de discussion des groupes de travail techniques en 2022

Le TWA, le TWF, le TWO et le TWV ont tenu leurs sessions en 2021 par des moyens électroniques. Les rapports de réunion sont disponibles sous la cote TWA/50/9, TWF/52/10, TWO/53/10 et TWV/55/16. Les rapports des présidents du TWA, du TWF, du TWO et du TWV sont présentés dans le document TC/57/INF/9.

Les points proposés pour examen aux sessions 2022 du TWA, du TWF, du TWO et du TWV sont présentés dans les annexes III à VI du présent document.

Le TC souhaitera peut-être examiner les points de l’ordre du jour proposés pour examen par le TWA, le TWF, le TWO et le TWV, à leurs sessions de 2022, tels qu’ils figurent dans les annexes III à VI du présent document.

*Le TC est invité*

*a) à examiner les programmes de travail proposés pour les sessions du TWA, du TWF, du TWO et du TWV en 2022, comme indiqué dans les annexes III à VI du présent document, et*

*b) à noter que les rapports des présidents du TWA, du TWF, du TWO et du TWV sont présentés dans le document TC/57/INF/9.*

[Les annexes suivent]

TWC : date et lieu de la prochaine session et prograMME futur

Date et lieu de la prochaine session

Le TWC a noté qu’aucune invitation concernant le lieu de la première session du Groupe de travail technique sur les méthodes et Techniques d’examen (TWM) n’avait été reçue. Il a noté qu’une décision sur la date et le lieu de la première session du TWM serait prise par le Conseil à sa cinquante-cinquième session, prévue le 29 octobre 2021 (voir les paragraphes 86 à 91 du document TWC/39/9 “Report”).

Le TWC a noté que les membres de l’UPOV pourraient prendre contact avec le Bureau de l’Union avec des propositions de date et de lieu pour accueillir la session du TWM en 2022. Si une proposition était reçue suffisamment tôt avant la cinquante-cinquième session du Conseil, elle pourrait être examinée par celui-ci à sa cinquante-cinquième session.

Le TWC est convenu que la première session du TWM devrait se tenir par voie électronique, du 19 au 23 septembre 2022, si aucune autre proposition n’est reçue d’un membre de l’Union.

Le TWC est convenu d’inviter le BMT à envisager la tenue de la première session du TWM durant la semaine du 19 septembre 2022, par voie électronique.

Programme futur

Le TWC est convenu que les documents de la première session du TWM devaient être soumis au Bureau de l’Union d’ici le 21 juillet 2022. Il a indiqué que les points seraient supprimés de l’ordre du jour si les documents prévus ne parvenaient pas au Bureau de l’Union dans le délai convenu.

À sa trente-neuvième session, le TWC a proposé d’examiner les points suivants à la première session du TWM :

1. Ouverture de la session

2. Adoption de l’ordre du jour

3. Rapports succincts sur l’évolution de la situation en matière de protection des obtentions végétales

a) Rapports des membres et des observateurs (rapports écrits à établir par les membres et observateurs)

b) Rapport sur les faits nouveaux intervenus à l’UPOV (rapport du Bureau de l’Union)

4. Outils et méthodes pour l’examen DHS (documents sollicités)

a) Comparaison des résultats obtenus avec les méthodes COYD et COYU à l’aide de différents logiciels (document à établir par la France)

b) Développement de logiciels pour la méthode COYU améliorée (splines) (document à établir par le Royaume-Uni)

c) Extrapolation en rapport avec la méthode d’analyse COYU (document à établir par le Royaume-Uni et documents sollicités)

5. Établissement de phénotypes et analyse d’images (documents sollicités)

6. Élaboration de documents d’orientation et d’information (documents à établir par le Bureau de l’Union)

7. Dénominations variétales (document à établir par le Bureau de l’Union)

8. Échange et utilisation de logiciels et d’équipements (document à établir par le Bureau de l’Union et documents sollicités)

– Élaboration de logiciel d’analyse statistique : DUSCEL (document à établir par la Chine)

9. Informations et bases de données (documents sollicités)

a) Bases de données d’information de l’UPOV (document à établir par le Bureau de l’Union)

b) Bases de données sur les descriptions variétales (document à établir par le Bureau de l’Union et documents sollicités)

c) UPOV PRISMA (document à établir par le Bureau de l’Union)

10. Renforcement de la participation aux travaux du TC et des TWP (document à établir par le Bureau de l’Union)

11. Techniques moléculaires et bio-informatique (document à établir par le Bureau de l’Union et documents sollicités)

12. Coopération en matière d’examen (document à établir par le Bureau de l’Union)

13. Date et lieu de la prochaine session

14. Programme futur

15. Adoption du compte rendu de la session (selon le temps disponible)

16. Clôture de la session

[L’annexe II suit]

BMT : Date et lieu de la prochaine session et programme futur

Date et lieu de la prochaine session

Le BMT a noté qu’aucune invitation concernant le lieu de la première session du Groupe de travail technique sur les méthodes et Techniques d’examen (TWM) n’avait été reçue. Il a noté qu’une décision sur la date et le lieu de la première session du TWM serait prise par le Conseil à sa cinquante-cinquième session, prévue le 29 octobre 2021 (voir les paragraphes 40 à 44 du document BMT/20/12 intitulé “Compte rendu”).

Le BMT a noté que les membres de l’UPOV pourraient prendre contact avec le Bureau de l’Union avec des propositions de date et de lieu pour accueillir la session du TWM en 2022. Si une proposition était reçue suffisamment tôt avant la cinquante-cinquième session du Conseil, elle pourrait être examinée par celui-ci à sa cinquante-cinquième session.

Le BMT a examiné la proposition du TWC et il est convenu de tenir la première session du TWM par voie électronique du 19 au 23 septembre 2022, si aucune autre proposition n’est reçue d’un membre de l’Union.

Programme futur

Le BMT est convenu que les documents de la première session du TWM devaient être soumis au Bureau de l’Union d’ici le 21 juillet 2022. Le TWF a indiqué que les points seraient supprimés de l’ordre du jour si les documents prévus ne parvenaient pas au Bureau de l’Union dans le délai convenu.

À sa vingtième session, le BMT a proposé d’examiner les points suivants à la première session du TWM :

1. Ouverture de la session

2. Adoption de l’ordre du jour

3. Rapports sur les faits nouveaux survenus à l’UPOV en matière de techniques biochimiques et moléculaires (document à établir par le Bureau de l’Union)

4. Exposés succincts sur les faits nouveaux en matière de techniques biochimiques et moléculaires, présentés par les spécialistes de l’examen DHS, des spécialistes des techniques biochimiques et moléculaires, des obtenteurs et les organisations internationales concernées (rapports verbaux des participants)

5. Compte rendu des travaux sur l’utilisation des techniques moléculaires dans l’examen DHS (document établi par l’organisation d’obtenteurs et documents sollicités)

6. Bases de données sur les descriptions variétales, notamment les bases de données contenant des données moléculaires (documents sollicités)

7. Méthodes d’analyse des données moléculaires, gestion des bases de données et échange de données et de matériel (document établi par l’organisation d’obtenteurs et documents sollicités)

8. Utilisation des techniques moléculaires pour l’examen des variétés essentiellement dérivées[[4]](#footnote-5) (documents sollicités)

9. Utilisation des techniques moléculaires pour l’identification des variétés4 (documents sollicités)

10. Utilisation des techniques moléculaires pour l’application des droits4 (documents sollicités)

11. Coopération entre organisations internationales (document à établir par le Bureau de l’Union et documents sollicités)

12. Confidentialité, propriété et accès en matière de données moléculaires, y compris le modèle d’accord type4 (documents sollicités)

13. Réunion visant à faciliter la coopération (éventuelles réunions en petits groupes)

14. Date et lieu de la prochaine session

15. Programme futur

16. Compte rendu de la session (en fonction du temps disponible)

17. Clôture de la session

[L’annexe III suit]

Programme de travail proposé pour le TWA en 2022

Programme futur

Le TWA est convenu que les documents relatifs à sa cinquante-cinquième session devaient être soumis au Bureau de l’Union d’ici le 25 mars 2022. Il a noté que les points seraient supprimés de l’ordre du jour si les documents prévus ne parvenaient pas au Bureau de l’Union dans les délais convenus (voir les paragraphes 115 et 116 du document TWA/50/9 “Report”).

Le TWA a proposé que les points ci-après soient examinés à cette session :

1. Ouverture de la session
2. Adoption de l’ordre du jour
3. Rapports succincts sur l’évolution de la situation en matière de protection des obtentions végétales

a) Rapports des membres et des observateurs (rapports écrits à établir par les membres et observateurs)

b) Rapport sur les faits nouveaux intervenus à l’UPOV (document à établir par le Bureau de l’Union)

1. Élaboration de documents d’orientation et d’information (documents à établir par le Bureau de l’Union)
2. Utilisation de la méthode COYU-Splines dans l’examen DHS (exposés de la France et du Royaume-Uni et exposés sollicités)
3. Dénominations variétales (document à établir par le Bureau de l’Union)
4. Informations et bases de données

a) Bases de données d’information de l’UPOV (document à établir par le Bureau de l’Union)

b) Bases de données sur les descriptions variétales (document à établir par le Bureau de l’Union et documents sollicités)

c) Échange et utilisation de logiciels et d’équipements (document à établir par le Bureau de l’Union et documents sollicités)

d) UPOV PRISMA (document à établir par le Bureau de l’Union)

1. Techniques moléculaires
2. Rapports sur les faits nouveaux intervenus à l’UPOV (document à établir par le Bureau de l’Union)
3. Exposé sur l’utilisation de techniques moléculaires dans l’examen DHS (exposés de l’Argentine et de la France et exposés sollicités)
4. Nouvelles technologies en matière d’examen DHS (documents à établir par le Danemark et le Royaume-Uni et documents sollicités)
5. Plateforme de mégadonnées pour l’examen DHS (document à établir par la Chine)
6. Examen des variétés hybrides (document à établir par le Royaume-Uni et documents sollicités)
7. Coopération en matière d’examen (document à établir par le Bureau de l’Union)
8. Renforcement de la participation aux travaux du TC et des TWP
9. Expériences avec de nouveaux types et espèces (rapports verbaux sollicités)
10. Révision des principes directeurs d’examen (document à établir par le Bureau de l’Union)
11. Orientations pour les rédacteurs de principes directeurs d’examen (document à établir par le Bureau de l’Union)
12. Examen des projets de principes directeurs d’examen (sous-groupes)
13. Recommandations concernant les projets de principes directeurs d’examen
14. Date et lieu de la prochaine session
15. Programme futur
16. Adoption du compte rendu de la session (selon le temps disponible)
17. Clôture de la session

[L’annexe IV suit]

Programme de travail proposé pour le TWF en 2022

Date et lieu de la prochaine session

Le TWF a fait observer qu’aucune invitation pour le lieu de sa cinquante-troisième session n’avait été reçue. Il a noté qu’une décision sur la date et le lieu de sa prochaine session serait prise par le Conseil à sa cinquante-cinquième session, prévue le 29 octobre 2021 (voir les paragraphes 107 à 111 du document TWF/52/10 “Report”).

Le TWF a indiqué que les membres de l’UPOV pourraient contacter le Bureau de l’Union pour proposer une date et un lieu pour la prochaine session du TWF. Si une proposition était reçue suffisamment tôt avant la cinquante-cinquième session du Conseil, elle pourrait être examinée par celui-ci à sa cinquante-cinquième session.

Le TWF est convenu que sa cinquante-troisième session se tiendrait par voie électronique du 11 au 15 juillet 2022, si aucune autre proposition n’était reçue d’un membre de l’Union.

Programme futur

Le TWF est convenu que les documents relatifs à sa cinquante-troisième session devaient être soumis au Bureau de l’Union au plus tard le 25 mars 2022. Il a indiqué que les points seraient supprimés de l’ordre du jour si les documents prévus ne parvenaient pas au Bureau de l’Union dans le délai convenu.

Le TWF a proposé d’examiner les points suivants à sa cinquante-troisième session :

1. Ouverture de la session
2. Adoption de l’ordre du jour
3. Rapports succincts sur l’évolution de la situation en matière de protection des obtentions végétales

a) Rapports des membres et des observateurs (rapports écrits à établir par les membres et observateurs)

b) Rapports sur les faits nouveaux intervenus à l’UPOV (rapport verbal du Bureau de l’Union)

1. Techniques moléculaires (document à établir par le Bureau de l’Union)
2. Rapports sur les faits nouveaux intervenus à l’UPOV (document à établir par le Bureau de l’Union)
3. Exposé sur l’utilisation de techniques moléculaires dans l’examen DHS (exposés de l’Union européenne et de la France et exposés sollicités de membres de l’Union)
4. Élaboration de documents d’orientation et d’information (documents à établir par le Bureau de l’Union)
5. Dénominations variétales (document à établir par le Bureau de l’Union)
6. Informations et bases de données

a) Bases de données d’information de l’UPOV (documents à établir par le Bureau de l’Union)

b) Bases de données sur les descriptions variétales (documents à établir par le Bureau de l’Union)

c) Échange et utilisation de logiciels et d’équipements (document à établir par le Bureau de l’Union)

d) UPOV PRISMA (document à établir par le Bureau de l’Union)

1. Expériences avec de nouveaux types et espèces (rapports verbaux sollicités)
2. Coopération en matière d’examen (document à établir par le Bureau de l’Union et exposés sollicités)
3. Accès au matériel végétal aux fins de la gestion des collections de variétés et de l’examen DHS (document à établir par le Bureau de l’Union et exposés sollicités de membres de l’Union
4. Examen DHS des variétés mutantes du pommier (document et exposé à établir par l’Union européenne et le Canada)
5. Questions à prendre en considération dans l’examen DHS pour le secteur des fruits (exposés sollicités de l’Union européenne et du Brésil et autres exposés sollicités de membres et d’observateurs)
6. Évaluation des caractères sur la base de la mesure de plantes ou parties de plantes individuelles pour de petits échantillons (exposés sollicités de la France et d’autres membres de l’Union)
7. Évaluation de la couleur dans les plantes fruitières (exposés à établir par la Nouvelle-Zélande)
8. Orientations pour les rédacteurs de principes directeurs d’examen
9. Questions en suspens concernant les principes directeurs d’examen soumis au Comité technique pour adoption (le cas échéant)
10. Examen des projets de principes directeurs d’examen (sous-groupes)
11. Recommandations concernant les projets de principes directeurs d’examen
12. Date et lieu de la prochaine session
13. Programme futur
14. Adoption du compte rendu de la session (selon le temps disponible)
15. Clôture de la session

[L’annexe V suit]

Programme de travail proposé pour le TWO en 2022

Date et lieu de la prochaine session

À l’invitation de l’Allemagne, le TWO est convenu de tenir sa cinquante-quatrième session à Hanovre (Allemagne) du 13 au 17 juin 2022 (voir les paragraphes 113 à 115 du document TWO/53/10 “Report”).

Programme futur

Le TWO est convenu que les documents relatifs à sa cinquante-quatrième session devraient être soumis au Bureau de l’Union d’ici le 29 avril 2022. Il a indiqué que les points seraient supprimés de l’ordre du jour si les documents prévus ne parvenaient pas au Bureau de l’UPOV dans le délai convenu.

Le TWO est convenu d’examiner les points suivants à sa prochaine session :

1. Ouverture de la session

2. Adoption de l’ordre du jour

3. Rapports succincts sur l’évolution de la situation en matière de protection des obtentions végétales

a) Rapports des membres et des observateurs (rapports écrits à établir par les membres et observateurs)

b) Rapport sur les faits nouveaux intervenus à l’UPOV (document à établir par le Bureau de l’Union)

4. Élaboration de documents d’orientation et d’information (documents à établir par le Bureau de l’Union)

5. Informations et bases de données

a) Bases de données d’information de l’UPOV (document à établir par le Bureau de l’Union)

b) Bases de données sur les descriptions variétales (document à établir par le Bureau de l’Union et documents sollicités)

c) UPOV PRISMA (document à établir par le Bureau de l’Union)

6. Renforcement de la participation aux travaux du TC et des TWP (document à établir par le Bureau de l’Union)

7. Coopération en matière d’examen (document à établir par le Bureau de l’Union)

8. Résistance aux maladies chez les plantes ornementales (document à établir par les Pays-Bas)

9. Évolutions possibles pour que les codes UPOV puissent fournir des informations sur les groupements de variétés (document à établir par l’Union européenne)

10. Nouvelles questions se posant pour l’examen DHS (documents sollicités)

11. Techniques moléculaires (document à établir par le Bureau de l’Union)

12. Dénominations variétales (document à établir par le Bureau de l’Union)

13. Rapport sur les procédures judiciaires mettant en jeu des questions techniques (documents sollicités)

14. Expériences avec de nouveaux types et espèces (rapports verbaux sollicités)

15. Principes directeurs d’examen

i) Conseils aux rédacteurs des principes directeurs d’examen

ii) Révision des principes directeurs d’examen (documents à établir par le Bureau de l’Union)

iii) Révision partielle des principes directeurs d’examen du rosier (caractères figurant dans le questionnaire technique) (document à établir par le Bureau de l’Union)

iv) Questions en suspens concernant les principes directeurs d’examen adoptés par le Comité technique

v) Examen des projets de principes directeurs d’examen (sous-groupes)

vi) Recommandations sur les projets de principes directeurs d’examen

16. Date et lieu de la prochaine session

17. Programme futur

18. Adoption du compte rendu de la session (selon le temps disponible)

19. Clôture de la session

[L’annexe VI suit]

Programme de travail proposé pour le TWV en 2022

Date et lieu de la prochaine session

À l’invitation de la Turquie, le TWV est convenu de tenir sa cinquante-sixième session à Antalya (Turquie) du 18 au 22 avril 2022 (voir les paragraphes 135 à 137 du document TWV/55/16 “Report”).

Programme futur

Le TWV a décidé, afin de laisser suffisamment de temps avant la réunion pour publier les documents et formuler des commentaires, que tous les documents et exposés sollicités ou à établir devraient être envoyés au Bureau de l’Union au moins huit semaines avant la session.

Le TWV a proposé d’examiner les points suivants à sa prochaine session :

1. Ouverture de la session
2. Adoption de l’ordre du jour
3. Rapports succincts sur l’évolution de la situation en matière de protection des obtentions végétales
4. Rapports des membres et des observateurs
5. Rapports sur les faits nouveaux intervenus à l’UPOV (rapport verbal du Bureau de l’Union)
6. Techniques moléculaires
7. Rapports sur les faits nouveaux intervenus à l’UPOV (document à établir par le Bureau de l’Union)
8. Exposé sur l’utilisation de techniques moléculaires dans l’examen DHS (exposés sollicités de membres de l’Union)
9. Élaboration de documents d’orientation et d’information
10. Utilisation possible de la méthode COYU Splines pour les plantes potagères (document et exposé à établir par le Royaume-Uni)
11. Dénominations variétales (document à établir par le Bureau de l’Union)
12. Informations et bases de données

a) Bases de données d’information de l’UPOV (document à établir par le Bureau de l’Union)

b) Bases de données sur les descriptions variétales (document à établir par le Bureau de l’Union et exposés sollicités de la France et des Pays-Bas)

c) Échange et utilisation de logiciels et d’équipements (document à établir par le Bureau de l’Union)

d) UPOV PRISMA (document à établir par le Bureau de l’Union)

1. Expériences avec de nouveaux types et espèces (rapports verbaux sollicités)
2. Révision des principes directeurs d’examen (document à établir par le Bureau de l’Union et documents sollicités)
3. Remplacement de la nomenclature botanique de *Brassica oleracea* par des groupements de variétés (document à établir par les Pays-Bas)
4. Nouvelles questions se posant pour l’examen DHS (exposés sollicités de membres de l’Union)
5. Utilisation de caractères de résistance aux maladies (exposés sollicités de la France, des Pays-Bas et de l’ISF, ainsi que d’autres membres de l’Union et observateurs)
6. Questions en suspens concernant les principes directeurs d’examen soumis au Comité technique pour adoption (le cas échéant)
7. Examen des projets de principes directeurs d’examen (sous-groupes)
8. Recommandations concernant les projets de principes directeurs d’examen
9. Orientations pour les rédacteurs de principes directeurs d’examen
10. Date et lieu de la prochaine session
11. Programme futur
12. Compte rendu de la session (selon le temps disponible)
13. Clôture de la session

[Fin de l’annexe VI et du document]

1. Tenue par voie électronique le 30 octobre 2020 [↑](#footnote-ref-2)
2. “Journée des obtenteurs”. [↑](#footnote-ref-3)
3. Organisée par la République-Unie de Tanzanie par voie électronique du 21 au 25 juin 2021. [↑](#footnote-ref-4)
4. “Journée des obtenteurs”. [↑](#footnote-ref-5)